

## L'année 2017 sera celle des grands chantiers : Maison de santé, école maternelle, consolidation des remparts ...



L'année 2017 sera celle des grands chantiers : Maison de santé, école maternelle, consolidation des remparts ...

C'est le sens du message adressé par Madame le Maire Maïthé Broca-Lannaud, entourée de son Conseil Municipal, aux Valenciens et Valenciennes qui assistaient à la cérémonie traditionnelle des vœux qui se déroulait dimanche 8 janvier dans la salle des fêtes locale. Etaient présents, Philippe Martin, Président du Conseil départemental et député, Gérard Dubrac, président de la CCT, Touhé-Rumeau, président de l'office de tourisme de la Ténarèze, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Valence, des élus du canton, des sapeurs-pompiers, des responsables d'associations. Jean-Charles Jobard, sous-préfet, Gisèle Biémouret, députée, étaient excusés.

Dans son allocution, le premier édile de la commune énumérait les évènements marquants de l'année écoulée. La salle des fêtes a eu ses sanitaires rénovés et l'accessibilité créée. Le sentier piétonnier est terminé, il permet d'aller de l'Avenue Alexandre Baurens à la zone artisanale en toute sécurité. Les divers réseaux, rue du Bataillon de l'Armagnac ont été enfouis pour ne laisser apparaître que les mâts de l'éclairage public avec les lampadaires à leds. Des travaux d'entretien ont été réalisés. Ils concernent l'école, la bibliothèque, la cantine, le cimetière, la mairie. Grâce aux Motivés, une salle des archives a été créée. Des pré-fouilles sur la parcelle où doit s'édifier la maison de santé pluri-professionnelle ont été réalisées, des fouilles seront exécutées qui permettront de passer à la phase d'appels d'offres. La cantine scolaire bénéficie de la fourniture de produits bio ou régionaux qui assurent aux enfants des repas équilibrés, cuisinés et gustatifs. Un marché bio a vu le jour. Au 1er janvier 2016, la Communauté de Communes a pris la compétence péri et extra-scolaire. La salle de judo a été dénommée dojo Roger Thézan en souvenir de son créateur. Des regrets sont exprimés concernant la disparition du syndicat de l'eau potable et de la trésorerie, victimes tous deux des lois sur les regroupements. Pour minimiser ces départs, des permanences seront assurées à la mairie, la première se tenant ce vendredi 13 janvier pour l'eau potable. L'occasion pour le maire de souligner l'action de la municipalité qui a sauvé, en particulier, le service utile de la Poste avec la fonction de banque pour les habitants de Valence et des communes proches.

L'année 2017 devrait être le grand chantier de la maison de santé. Certains espaces longeant le sentier piétonnier seront plantés d'arbres décoratifs. Les parties à risques des remparts seront consolidées dès ce premier trimestre. A partir du 18 janvier, débiteront les opérations de recensement de la population. Trois personnes y sont affectées. Les pré-fouilles sur l'emplacement de la future école maternelle viennent de se terminer. En raison de quelques vestiges mis à jour, il faudra attendre plusieurs mois le rapport de la DRAC. La baisse des dotations a été compensée par une rigoureuse gestion. Des économies sur certains postes ont permis de dégager des finances qui atteignent après trois ans d'efforts, un niveau nécessaire au fonctionnement de la commune. Le travail bénévole des Motivés y participe en assurant des travaux que la commune n'aurait pu engager faute d'argent.

Marie-Thérèse Broca-Lannaud en profitera pour souligner l'investissement des associations locales qui participent à l'animation de la bastide. Bien entendu, dans ses remerciements figuraient tous ceux qui ont participé au montage des dossiers, ont mis la main à la poche concernant les projets coûteux pour la commune, Philippe Martin, Gisèle Biémouret, Gérard Dubrac, Franck Montaugé, sénateur-maire d'Auch et ceux qui, sur le terrain participent au bien-être des Valenciens tels les sapeurs-pompiers, les militaires de la Brigade de Gendarmerie.

Gérard Dubrac et Philippe Martin qui prirent la parole félicitaient Madame le Maire et son conseil municipal pour le travail accompli, insistaient sur leurs espoirs et sur leurs engagements, chacun à son niveau de responsabilité pour croire en l'avenir. Le traditionnel vin d'honneur clôturait cette cérémonie au cours de laquelle se déroula la remise des prix du concours de Maisons fleuries.

Claude Laffargue



Les personnalités.



Le maire Marie-Thérèse Broca-Lannaud lors de son discours.



Philippe Martin : "Je suis en mesure de vous dire que la totalité des habitants de la commune sera desservie par la fibre optique au cours de cette année. Pas seulement ceux qui vivent au centre du bourg mais tous les foyers de Valence, y compris les fermes isolées".



De nombreux Valenciens ont assisté à la cérémonie des vœux.